

Mention BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DOSSIER THÉMATIQUE

MORCELLEMENT FORESTIER ET GESTION DURABLE

Les acteurs publics et privés se mobilisent pour restructurer le foncier et créer des unités de gestion cohérentes.

DÉC. 2023

#35

FB **FIBOIS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mention BOIS

ÉDITO ■■■■■

03 ■ 04

ACTUALITÉS

Retrouvez l'actualité de la filière bois

04

LES PUBLICATIONS de la filière bois

05 ■ 08

DOSSIER THÉMATIQUE

**Mocellement forestier et
gestion durable**

09

INNOVATION BOIS

CERINNO Bois & Bâtiment

10

PORTRAIT

Isabelle Dieu

présidente du Conseil régional de l'Ordre
des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

11

AGENDA

CHIFFRES CLÉS

12

ARCHITECTURE

**Le refuge du Vercors à La
Chapelle-en-
Vercors (26)**

Lauréat 2023 et
Coup de cœur du
public 2023

Un geste vert
pour Mention Bois ?

**OPTEZ POUR
LE FORMAT
NUMÉRIQUE !**

envoyez votre demande à :
contact@fibois-aura.org

« Gérer la forêt pour qu'elle assume pleinement son rôle sociétal »

La place centrale qu'occupe la forêt et le bois dans la planification écologique est enfin reconnue au niveau national avec l'attribution d'une enveloppe de 500M€ pour 2024. Le rôle de puits de carbone de la forêt est globalement en baisse avec l'impact du changement climatique (dépérissements, incendies, tempêtes...), la décarbonation de l'économie appelle un développement des usages du bois, alors quelle gestion sylvicole faut-il mettre en place pour répondre à tous les enjeux, sans oublier la multifonctionnalité de la forêt ? Les forestiers et leurs organisations travaillent sur ces questions depuis plusieurs années... En Auvergne-Rhône-Alpes, le tiers de la forêt n'est pas géré parce que trop morcelé, c'est autant de forêts qui peuvent faire courir des risques d'incendies ou de propagation de maladies, mais c'est aussi autant de bois qui n'est pas récolté à maturité. Alors la mise en gestion de cette part conséquente de nos forêts est un enjeu de taille, nous avons décidé d'y consacrer le dossier de ce Mention Bois de fin d'année afin de montrer comment des collectivités prennent en main ces questions de morcellement forestier avec l'appui des organismes de la filière et le soutien financier du Ministère de l'Agriculture.

Fibois œuvre au développement des usages du bois, de toutes les qualités de bois, puisque nous avons promu le bois énergie au cours du salon Pollutec en octobre à Lyon et le bois en aménagement extérieur avec un espace collectif au salon Paysalia qui vient de fermer ses portes à Lyon Eurexpo. Nous proposons d'ores et déjà pour mars un voyage d'études relatif à la valorisation des feuillus en Bretagne et Normandie, et ne manquons pas de promouvoir le pacte bois biosourcés pour la mise en œuvre des biosourcés dans la construction et la réhabilitation. Nous allons d'ailleurs organiser une troisième salve de signatures avec les maîtres d'ouvrage sur le salon Eurobois le 6 février.

Enfin la question des ressources humaines reste d'actualité dans nos entreprises, c'est la raison pour laquelle nous allons renforcer notre accompagnement dès janvier avec l'embauche d'un nouveau chargé de mission, participer au salon de l'Etudiant à Lyon en janvier et à la caravane des métiers deuxième quinzaine de mars dans les 12 départements de la région.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et de
joyeuses fêtes de fin d'année.

Michel Cochet,

Président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes



Soutenu par :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Mention Bois – c/o Fibois Auvergne-Rhône-Alpes / Siège social : Agrapole – 23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon Cedex 07 / Tél. 04 78 37 09 66 / Site Clermont-Ferrand – Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne : 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes / Tél. 04 73 98 71 10 • **Directeur de publication** : Michel Cochet – **Rédactrice en chef** : Marinette Feuillade – **Rédaction/Coordination** : Julien Leroy. **Ont participé à ce numéro** : Marinette Feuillade, Bénédicte Muller, Stéphanie François, Anaïs Laffont, Julien Leroy • **Conception graphique** : Julien Leroy • **Impression** : Imprimerie IDMM (69), certifiée PEFC • **Photo de couverture** : ©Fibois Auvergne-Rhône-Alpes • Numéro tiré à 10 000 exemplaires. Revue trimestrielle – N°ISSN 2493-6863. **Textes, photos et illustrations** : toute utilisation nécessite une autorisation préalable de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes • Retrouvez Mention bois sur fibois-aura.org.

EUROBOIS 2024 : UNE NOUVELLE ÉDITION AU CŒUR DES DÉFIS DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Au fil des décennies, Eurobois s'est imposé comme l'événement de référence pour les industries et artisans du secteur du bois. Unique en France, ce salon rassemble en un même lieu tous les acteurs français et internationaux de la transformation du bois et de l'agencement. La prochaine édition se tiendra du 6 au 9 février 2024 à Eurexpo Lyon avec près de 500 exposants et marques. Partenaire historique du salon, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes vous accueillera sur son stand et sur l'espace Campus et proposera des temps forts sur les thèmes de l'emploi, la formation, la construction bois... Liste des exposants et programme complet sur eurobois.net/fr

Téléchargez votre badge d'entrée gratuite sur eurobois.net/fr avec le code APARI



PROMOTION DU BOIS DE CHAUFFAGE

Les interprofessions régionales ont mis en ligne un nouveau tutoriel sur le bois de chauffage, en lien avec les entreprises utilisant les marques régionales France Bois Bûches. Peter revient pour montrer le parcours que mène une bûche avant d'arriver dans le poêle à bois. Comment sélectionne-t-on les bois destinés au bois de chauffage ? Quels sont les intervenants et processus de transformation de la forêt à la livraison ?

À visionner sur franceboisbuche.fr/acheter-mon-bois/dou-vient-le-bois-buche/

En parallèle, l'ADEME a lancé une campagne de promotion sur le chauffage au bois performant dans la presse, les radios et le digital pour sensibiliser le public aux conditions d'un bon chauffage au bois non polluant pour l'atmosphère. À retrouver sur biensechaufferaubois.ademe.fr



LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, UNE RICHESSE QUE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SOUTIENT

Mardi 31 octobre, le vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la Forêt et du bois, Philippe Meunier, a présenté le nouveau plan forêt bois de la Région composé de 14 mesures et d'un budget de 52 M€ jusqu'en 2027. Ce rendez-vous chez Bois du Dauphiné fut l'occasion de montrer la modernisation de la scierie avec un meilleur tri des bois pour optimiser les rendements matières notamment, mais aussi pour Michel Cochet, président de Fibois, d'échanger avec la presse sur les actualités et enjeux de la filière.



HABITER BOIS, LE BILAN

La campagne de promotion du bois dans l'habitation auprès du public, Habiter bois s'est déroulée du 6 au 15 octobre. Le réseau Fibois a proposé 24 visites avec le concours des maîtres d'œuvre et constructeurs bois et deux visioconférences. Cette semaine a permis d'accueillir près de 200 prospects et de sensibiliser les citoyens au travers de 30 articles de presse, un reportage télévisuel et un reportage radio.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS POUR FIBOIS EN 2024

Dans le cadre de ses actions de promotion des métiers et formations, Fibois AuRA s'engage dans 2 nouvelles actions en direction du public en phase d'orientation. Rendez-vous est donné du 12 au 14 janvier 2024 au Salon de l'Étudiant de Lyon, afin de promouvoir plus particulièrement les formations post-bac, une première participation rendue possible grâce au co-financement de France Bois Forêt.

Fibois rejoindra également en 2024 la Caravane des Métiers, du 18 au 30 mars. Constituée de représentants de différentes branches et filières professionnelles, la caravane fera étape dans tous les départements de la région. Fibois et son réseau territorial s'associeront aux établissements de formation locaux pour proposer des animations et démonstrations sur les métiers du bois.



EN SAVOIR PLUS ?
fibois-aura.org

LES Publications DE LA FILIÈRE BOIS



Construire en bois #7 – Aménagement extérieur

Cette toute nouvelle publication, éditée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes à l'occasion du salon Paysalia, valorise l'utilisation du bois en extérieur.

À télécharger sur fibois-aura.org/construction/telechargements



Zoom Onisep sur les métiers du bois

Guide sur les métiers du bois (Forêt – industries – Construction – Ameublement) à destination des publics en phase d'orientation, réalisé avec le soutien du Codifab et de France Bois Forêt.

À télécharger sur metiers-foret-bois.org



Mémento de l'inventaire forestier 2023

Le mémento de l'inventaire forestier – édition 2023, réalisé par l'IGN rassemble dans 72 pages les principaux chiffres, cartes et informations sur la forêt française.

À télécharger sur inventaire-forestier.ign.fr



B.A. Bois Réhabilitation

Après une présentation des solutions de réhabilitation avec le bois, ce BA Bois décline 7 points sur lesquels le concepteur devra apporter une attention avant d'engager la conception de l'ouvrage.

À télécharger sur cndb.org/site/wp-content/uploads/2023/11/RehabiliteAvecLeBois_exe7.pdf

PRENEZ PART À L'ÉDITION 2024 DES NUITS DES FORÊTS !

Pour la 5e édition des Nuits des Forêts (7 au 16 juin 2024), l'association éponyme lance un appel à participation à l'ensemble des propriétaires et gestionnaires forestiers, associations, artistes, compagnies et acteurs culturels, collectivités, entreprises et particuliers... La précédente édition a accueilli plus de 20 000 participants avec les 202 événements organisés en France. Découvrez l'appel à projet 2024 sur nuitsdesforets.com et répondez avant le 7 janvier 2024 !



CANDIDATEZ AU PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS 2024 !

Déposez vos projets construits, rénovés ou aménagés en bois pour participer aux Prix National et Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Construction Bois 2024, à partir du 2 janvier 2024 sur prixnational-boisconstruction.org

Retrouvez les lauréats et l'ensemble des candidats au prix régional de la construction bois 2023 sur fibois-aura.org/construction/telechargements/



MORCELLEMENT FORESTIER ET GESTION DURABLE

La forêt en Auvergne-Rhône-Alpes couvre 36 % du territoire, avec 80 % de forêt privée et 20 % de forêt publique. Outre la difficulté d'accès sur les massifs montagneux, le morcellement de la forêt privée caractérise notre forêt régionale puisqu'en effet, 90 % des 670 000 propriétaires possèdent moins de 4 hectares, représentant ainsi le tiers de la forêt régionale. Le plan régional forêt bois relève que cela constitue un frein à la mobilisation des bois et à la multifonctionnalité de la forêt. Les pouvoirs publics et les forestiers se mobilisent pour apporter des solutions.

DE LA NÉCESSITÉ DE GÉRER LA FORÊT

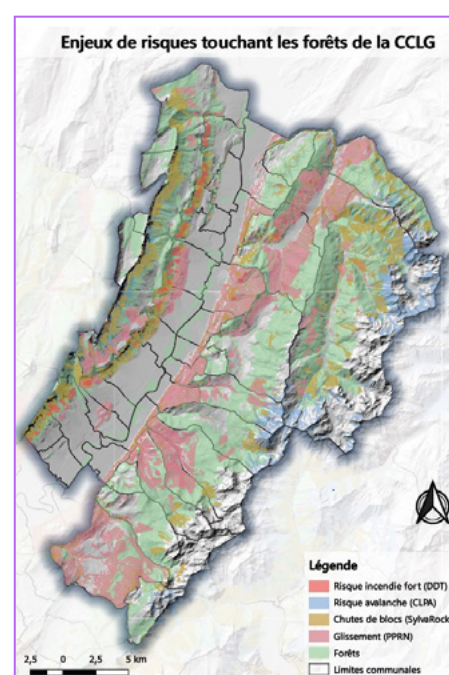
La gestion des forêts est nécessaire pour limiter l'impact du changement climatique (conséquences des tempêtes, incendies, attaques parasitaires), pour assurer la protection des villages (chutes de pierre, glissement de terrain), pour maintenir sa multifonctionnalité dont notamment l'accueil du public et la biodiversité, et pour mobiliser les bois nécessaires à la construction, aux emballages, au chauffage...en substitution de matériaux émetteurs de carbone. L'absence de gestion conduit à des forêts impénétrables qui font craindre des risques aux forêts voisines gérées (incendies, insectes ravageurs). De plus, une forêt qui vieillit voit son rôle de puits de carbone s'amoinrir.

LE MORCELLEMENT EST UN FREIN À LA GESTION

Compte-tenu de son morcellement, un tiers de la forêt régionale au moins n'est pas mis en gestion. Le plan régional forêt bois 2019-29 liste un certain nombre d'actions

pour répondre à cette problématique, telles que les regroupements de gestion (sujet traité dans le dossier de Mention Bois n°19 de décembre 2019), le développement de bourses foncières permettant aux propriétaires d'échanger des parcelles, le frein à la division des forêts lors des successions, la gestion des biens vacants sans maître, la gestion et la mobilisation publiques-privées lors de création de desserte ou de débardage par câble.

Le morcellement est un état de fait, il s'agit donc de tenter des regroupements de parcelles, en parallèle des actions menées par les forestiers réunis au sein de Fransylva afin de proposer des réformes en termes de fiscalité ou de succession, comme le propose Bruno de Brosse, président de Fransylva AuRA.



Opération « Animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestier en région Auvergne-Rhône-Alpes » - Le Grésivaudan
source : Rapport Foncier forestier_Bilan_2021_2023 Grésivaudan



TÉMOIGNAGE

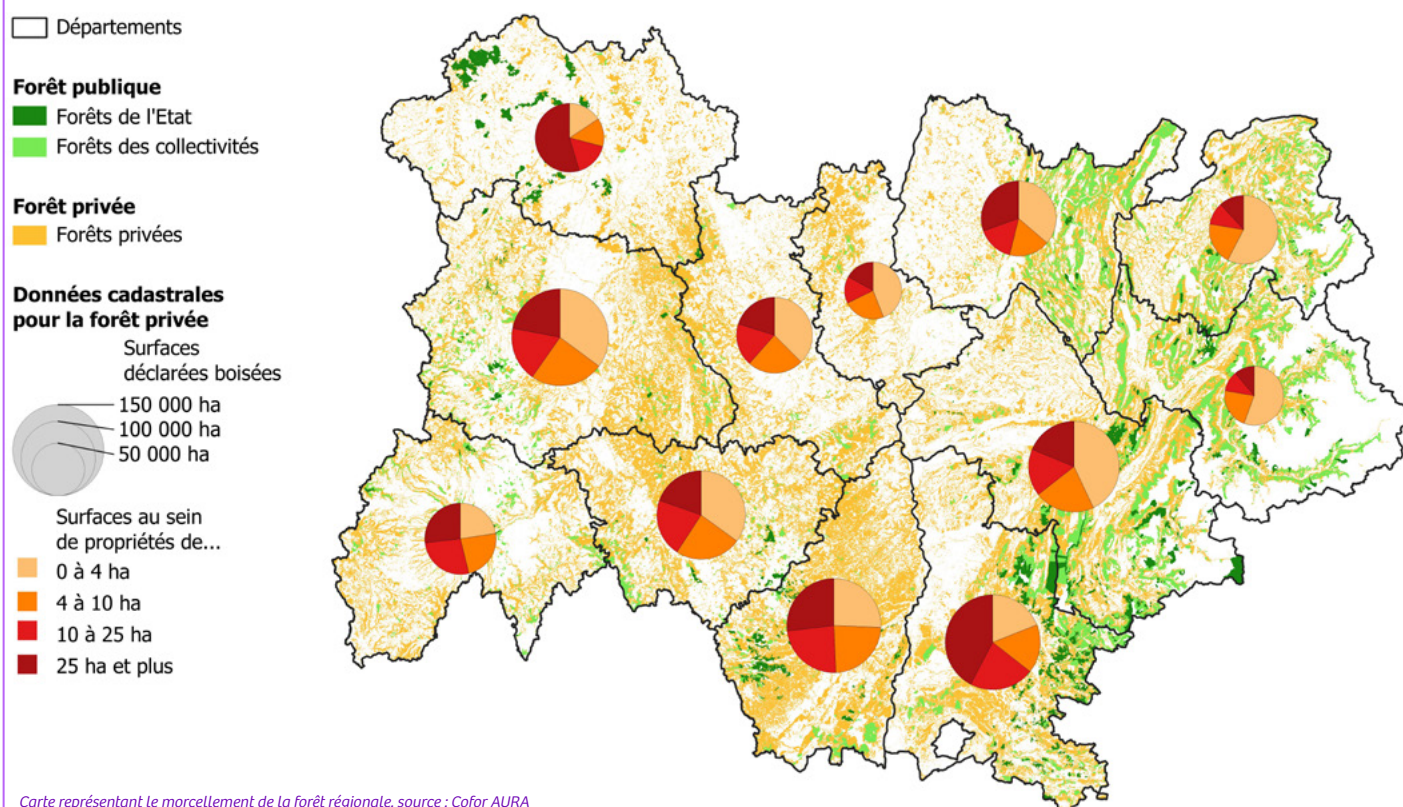
► **Bruno de Brosse**, président de Fransylva AuRA et référent foncier pour Fransylva.

« La moitié de la forêt privée n'est pas gérée en France »

Avec l'impact du changement climatique sur les forêts, le morcellement forestier est une préoccupation majeure de Fransylva. Au niveau national, on estime que la moitié de la forêt privée, soit 14 Millions d'hectares sans compter les 2 M ha de déprise agricole, n'est pas gérée !

Il y a d'abord un problème d'identification, le cadastre n'est pas à jour et pas facilement accessible, les parcelles en déprise agricole ne sont pas identifiées... L'identification des parcelles, la recherche des propriétaires est un travail lourd et coûteux, il ne peut se faire qu'à petite échelle avec le concours des collectivités !

Il y a aussi un problème de fiscalité : une petite parcelle ne coûte rien puisque l'impôt n'est même pas appelé ! Il faudrait aider fiscalement au regroupement des petites parcelles, éviter le partage entre héritiers, favoriser la sortie des indivisions, sensibiliser les notaires, les parlementaires, les associations des Maires, proposer un pacte de sortie d'indivision dès la succession avec une reprise par un indivisaire ou par une vente. Le seuil minimal de 4 ha est couramment admis, il permet d'intéresser les entreprises pour les travaux. Fransylva revendique aussi des dispositifs fiscaux pour des transmissions plus précoces, des crédits d'impôts sur travaux pour encourager la gestion sylvicole et plus de moyens au CRPF pour accompagner la propriété privée.



DES BOURSES FONCIÈRES

De longue date, le centre national de la propriété forestière (CNPF) œuvre au regroupement en facilitant les transactions entre propriétaires au travers de bourses foncières et d'animation de terrain avec le concours des collectivités territoriales. C'est ainsi que la plateforme numérique laforetbouge.fr est née en Auvergne et a été développée au niveau national. Elle permet aux propriétaires de mettre en vente leurs parcelles, et aux acheteurs potentiels (forestiers, associations syndicales libres de gestion forestière, communes...) de se porter acquéreurs. Sur certains massifs, comme en témoigne Sylvain Ougier, ingénieur CNPF sur les départements de Savoie, 50 % des

parcelles mises en vente sur la bourse sont acquises dans les 2-3 ans. En revanche, certaines parcelles restent plus longtemps sur la plateforme, c'est alors que le CNPF contacte les propriétaires des parcelles voisines pour leur proposer l'acquisition, puis les communes. En dernier recours, le fond de dotation de Sylv'Acctes peut acquérir ces parcelles afin de créer des unités de gestion (voir encadré sur la page ci-contre).



TÉMOIGNAGE

► Sylvain Ougier, ingénieur CNPF Savoie-Haute Savoie.

« qualifier les parcelles pour mieux les attribuer »

Dès 2012, le CNPF avait créé en Pays de Savoie une interface informatique pour porter à la connaissance des forestiers les parcelles en vente avec l'appui de 9 collectivités territoriales. Celles-ci ont, depuis, été transférées sur l'outil « La forêt bouge ». Cette mise en visibilité est accentuée par des supports de communication, des réunions de propriétaires pour montrer comment fonctionne cet outil gratuit et accompagner à la mise en ligne. Les techniciens sont là pour aider à la mise en relation entre acheteurs et vendeurs sur chaque territoire. Sur nos départements, fin 2022, 1580 parcelles pour 1516 ha avaient été mises en visibilité, 449 parcelles pour 155 ha étaient vendues. On n'a pas de connaissance exhaustive des ventes, mais on constate selon les territoires que 20 à 50 % des parcelles sont vendues dans les 2 à 3 ans, évidemment, ce sont les grandes parcelles qui partent plus facilement. Pour les invendues, des courriers ciblés sont adressés aux voisins, un dialogue est instauré avec la commune qui peut être intéressée par l'acquisition... Un travail de qualification des parcelles pourrait être intéressant, en effet, certaines sont vouées à la production sylvicole, d'autres à la protection de la ressource en eau, elles pourraient être acquises par le syndicat des eaux, d'autres par un conservatoire...



UN PREMIER PAS : LE DIAGNOSTIC FONCIER

Afin d'accélérer ces regroupements forestiers et d'encourager les collectivités à s'y investir, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt vient de lancer un deuxième appel à projet, avec le concours du CNPF, des Communes Forestières, de la SAFER et des Services forêt des Chambres d'agriculture. Les retours d'expérience de la première salve de collectivités (voir encadrés page 8) montrent combien le diagnostic foncier est fastidieux mais nécessaire. Le cadastre ne permet pas à lui seul d'identifier les propriétaires de toutes les parcelles, certaines étant des biens non délimités (les limites de parcelles ne sont plus connues et un même bien est détenu par plusieurs propriétaires), certaines sont sans maître, on les dénomme « biens vacants sans maître » : elles concernent des successions ouvertes depuis plus de 30 ans ou des biens pour lesquels la taxe foncière n'est pas payée depuis 3 ans ; ou encore, des biens sectionaux, des petites parcelles communales dont les citoyens avaient la jouissance pour leur bois de chauffage.

UN ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'association des Communes forestières a développé un outil de traitement des données cadastrales et aide les communes à identifier les parcelles en déficit de gestion. Ne serait-ce que sur les départements de Haute-Loire, Allier et Puy de Dôme, 25 000 ha de forêts publiques ne sont pas gérés. Après identification, les communes sont informées et l'ONF contacté en cas d'enjeu de production sylvicole. Ainsi, 120 ha ont été intégrés au régime forestier sur le Puy de Dôme. A des fins de protection de zones de captage, des collectivités s'intéressent à l'acquisition de forêts, elles font jouer leur droit de préférence. Les collectivités prennent la mesure de leur rôle d'aménageur.

SYLV'ACCTES : UN FOND DE DOTATION POUR CRÉER DES UNITÉS DE GESTION COHÉRENTES

Créée à l'initiative de la Région AuRA, de la Métropole de Lyon et de la banque Neuflyze en 2016, l'association Sylv'ACCTES accompagne les travaux en forêt publique et privée, dès lors qu'ils rentrent dans le cahier des charges du Projet Sylvicole du territoire sur lequel Sylv'Acctes est engagé. Depuis 2016, ce sont 770 propriétaires privés et publics qui ont été aidés financièrement dans leurs travaux (respectivement 70% et 50 % du coût des travaux) pour 7250 ha et 5,5 M € investis, dont 80 % en Auvergne-Rhône-Alpes (puisque Sylv'ACCTES intervient également en Occitanie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Ile de France...)

Dans le prolongement de cette action, et afin de combattre l'absence de gestion trop fréquente avec le morcellement de la forêt privée, Sylv'ACCTES a créé en 2022 un fonds de dotation afin de se porter acquéreur, par achat ou donation, de petites parcelles (moins de 4 ha) pour faciliter les regroupements, créer des unités de gestion cohérentes et viables et les mettre en gestion avec des garanties de gestion durable (cahier des charges du plan sylvicole territorial). Le dispositif se met en place cette année, 3 propriétaires ont donné 6 parcelles de surface moyenne de 2500 m², ce qui leur permet une défiscalisation de 66% de la valeur du bien. Ces propriétaires ne savent parfois pas où se trouvent leurs parcelles, ils ne veulent pas assumer la responsabilité de ces forêts et préfèrent s'en décharger.

Un partenariat est engagé avec le CNPF sur deux territoires pilotes que sont Bièvre Isère et la Chartreuse, plaine et montagne, pour trouver une issue aux parcelles en vente sur les bourses foncières depuis plusieurs années... L'objectif de Sylv'Acctes est de remettre en gestion. Les propriétaires voisins des parcelles sont contactés pour un éventuel achat, sous condition de gestion, parfois ce sont les communes qui achètent pour protéger leur ressource en eau ou limiter les risques d'incendies

Le fonds de dotation de Sylv'Acctes facilite les démarches administratives avec un notaire dédié, des actes simples et des signatures groupées.

En conclusion, Sylv'ACCTES est une solution de dernier recours, quand les voisins, les ASLGF, les communes ... ne sont pas intéressés par ces petites parcelles.

UN INTÉRÊT DES CITOYENS

Les citoyens aussi s'intéressent au foncier forestier, c'est pour eux un moyen de découvrir et faire connaître les questions forestières au plus grand nombre. C'est ainsi que le réseau des alternatives forestières a créé en 2017 un fonds de dotation dénommé Forêts en vie, fonds qui a pour vocation d'acquérir des forêts pour les mettre à disposition de porteurs de projets collectifs au moyen d'un bail spécifique, conçu avec le réseau de notaires Ruranot. Les bailleurs doivent apporter la garantie d'une sylviculture à couvert continu et d'un bénéfice pour le territoire (qu'il soit économique ou humain :

partage de savoir-faire, accueil des écoles...). À Saint-Julien-Chapteuil (43), Forêt en vie a acquis 3,6 ha pour les mettre à disposition de l'association Souloubouès qui organise des chantiers participatifs et des formations à destination d'un large public.

Vous le voyez, devant l'enjeu d'une gestion forestière durable, dans le contexte de changement climatique, les initiatives en matière de regroupement de foncier forestier et de remise en gestion sont très variées et se multiplient. C'est une bonne nouvelle pour la filière forêt-bois et pour la société dans son ensemble.

TÉMOIGNAGE

► **Léa Delsaut**, chargée de mission agriculture et sylviculture pour les Communautés de communes du Bassin Aubenas et du Val de Ligne.

« un référentiel de prix de parcelles pour faciliter les transactions »

Deux gros incendies de forêts au cours des derniers étés ont incité les élus du territoire à s'investir sur le foncier forestier. L'appel à projet de la DRAAF a été une opportunité pour travailler avec le CNPF, les Communes forestières, la SAFER et la Chambre d'agriculture. La première étape a consisté à établir un diagnostic foncier, caractériser 8 massifs à potentiel forestier à partir desquels les élus ont choisi 2 massifs contigus de 5000 ha sur 8 communes, l'objectif étant de créer un réseau de pistes forestières pour intervenir en forêt. Les 500 plus gros propriétaires ont été sensibilisés aux enjeux forestiers, 70 ont répondu présent aux réunions et nombreux sont ceux qui ont pris contact, à la suite de quoi 120 ha ont été mis en vente, dont une partie sur la bourse foncière B2F (bourse foncière forestière d'Ardèche).

Soixante-dix hectares de biens sans maître ont été identifiés. À la suite d'une recherche de propriétaires, 35 ha ont été identifiés comme mobilisables par les communes. Cinquante hectares de biens non délimités ont été identifiés, les propriétaires ont été contactés, ce qui a permis de régulariser certaines situations.

Afin de faciliter les transferts de propriété, un référentiel de prix de ventes des parcelles a été construit, en fonction des essences, de la situation géographique, de l'état sanitaire... En parallèle, un programme de reconquête de la châtaigneraie a été conduit.



Réunion à Mercuer, le 3 novembre 2022. source : Rapport d'exécution animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestier en région AURA

TÉMOIGNAGE

► **Olivier Saluetti**, vice-président en charge de l'agriculture, l'alimentation et la forêt et Marion Luyat, chargée de mission, Communauté de communes du Grésivaudan.

« on est passé de 18 à 20,2 % de la forêt sous document de gestion durable »

Sur notre territoire, la forêt recouvre 58 % de la surface et dynamise l'économie avec 250 entreprises et 800 emplois. Il était donc naturel qu'on intègre la forêt dans notre PCAET. Notre objectif est d'augmenter de 70 % la forêt sous document de gestion durable, d'augmenter de 25 % l'accessibilité des forêts, et de 40 % la mobilisation des bois.

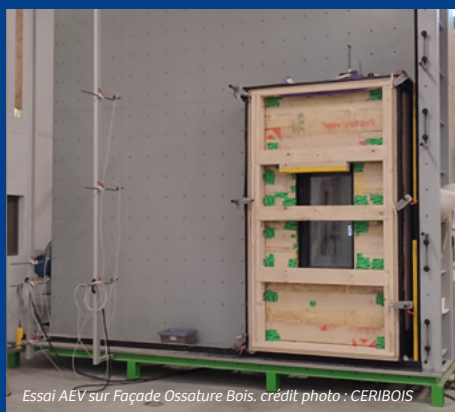
Nous travaillons avec la Chambre d'agriculture et le CNPF sur ces questions, l'appel à projet de la DRAAF nous a permis de renforcer nos actions avec un appui aux communes par les Communes forestières, l'animation de la bourse foncière par le CNPF, la mise en œuvre de chantiers publics-privés pour mobiliser plus de bois avec l'animation du Service forêt de la Chambre d'agriculture et un appui de la SAFER sur les biens sans maître et les biens non délimités. Si on regarde les résultats de ces 2 années d'animation, on a sensibilisé les 43 communes dont certaines veulent s'engager à acquérir des parcelles et les entretenir, on a créé 3 parcelles vitrines représentatives de nos forêts avec des fourchettes de prix afin que les vendeurs puissent les comparer aux leurs 136 parcelles pour 51 ha ont été vendues par la bourse foncière, on est passé de 18 à 20,2 % de forêt sous document de gestion durable en 2 ans. Sur un bien non délimité de 29 ha avec 4 ayants droits, on est en bonne voie pour un rachat par l'un d'entre eux et un passage en plan simple de gestion. Nous avons répondu au 2^{ème} appel à projet pour poursuivre l'action et prendre en compte les captages d'eau ...



16 PROPOSITIONS POUR MOBILISER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Le 6 novembre 2023, CNPF et FNCOFOR ont remis 16 propositions au Ministre de l'Agriculture visant à augmenter la part de forêt privée disposant d'un document de gestion.

Plus d'infos fncofor.fr/remise-propositions-actions-mobiliser-proprietaires-forestiers



Essai AEV sur Façade Ossature Bois. crédit photo : CERIBOIS

CERINNO Bois & Bâtiment, un nouveau projet de développement en AuRA pour accompagner les entreprises du bois et du biosourcé

Depuis 2000, CERIBOIS est un centre technique agréé dédié au bois, basé dans la Drôme. CERIBOIS a depuis complété son offre et élargi son champ de compétences avec CERILAB Laboratoire d'essais et de mesures, un Cabinet de conseil bois et un Centre de formation. Avec CERINNO bois et bâtiment, l'entreprise réalise aujourd'hui un important projet de développement pour accompagner au mieux la croissance de la filière bâtiment bois et biosourcé. Cette évolution se concrétise par l'agrandissement du laboratoire d'essais, l'achat de nouveaux équipements et le recrutement de plusieurs ingénieurs et techniciens.

Les besoins identifiés

Le secteur de la construction est en plein développement. En effet, le marché demande des solutions innovantes biosourcées, locales, responsables et durables. Les exigences réglementaires évoluent avec une prise en compte globale des performances des éléments constitutifs d'un bâtiment. Les entreprises se structurent pour répondre à ces demandes, mais elles ont besoin d'accompagnements technique et normatif spécifiques.

L'objectif de CERIBOIS est de répondre à une double attente de la filière. D'une part, de garantir les besoins d'innovation et de compétitivité des entreprises Et d'autre part, d'être un acteur référent de proximité sur le quart Sud-Est de la France.

De nouvelles capacités d'essais.

CERIBOIS veut répondre à cette demande croissante en devenant le centre technique agréé de référence pour les essais des produits bois et biosourcés du bâtiment.

C'est pourquoi la première action a été l'agrandissement du laboratoire avec la construction d'une halle de 600 m². L'entreprise s'est également dotée de nouveaux équipements qui complètent son champ d'actions :

- Un banc d'essai AEV (Air, Eau, Vent) pour tester des menuiseries mais aussi

des Façades Ossature Bois ou des murs rideaux pouvant aller jusqu'à 4,5 m de large et 4,5 m de haut.

- Un banc d'essai au choc pour les garde-corps, les parois ou cloisons.
- La modernisation du banc de flexion mécanique avec un capteur de 300 kN pour la réalisation d'essai de résistance en flexion mais aussi en traction et compression.

D'autres installations arriveront en 2024, tels qu'un nouveau banc d'essai résistance et effraction, une enceinte de vieillissement accéléré QUV pour l'étude de résistance aux UV et à l'humidité et une enceinte climatique pour préparer les éprouvettes de test aux conditions d'essais.

Une expertise renforcée

Le second volet du plan de développement de CERIBOIS est axé sur l'expertise bois. Un premier ingénieur bois, François Varacca, a été recruté cet automne en tant que responsable des projets bois et bâtiment pour apporter ses connaissances plus spécifiques sur la construction bois et l'enveloppe du bâtiment. Il a pour mission d'accompagner les entreprises de la filière bois construction dans leurs démarches de validation technique de système constructif. Son arrivée vient renforcer l'équipe d'ingénieurs de CERIBOIS

sur plusieurs aspects : les matériaux biosourcés, les implantations d'atelier ou d'industrie (pour obtenir des produits plus qualitatifs et certifiés), l'amélioration de la conception et la fabrication des produits en lien avec la construction bas carbone.

Des actions collectives sont prévues pour 2024, telles que des journées techniques en partenariat avec Fibois AuRA, afin de faire émerger des pistes de recherche et d'innovation pour les bâtiments bas carbone.

CERIBOIS répond dès à présent à vos demandes de conseil, formation, recherche et développement, projet d'innovation des entreprises de la filière bois construction et des industriels des bâtiments bas carbone en général, sur le grand quart Sud-Est de la France.

Avec ce nouvel objectif, CERIBOIS accompagne les entreprises dans leur démarche d'innovation par la caractérisation des matériaux ou des composants, et répond aux demandes individuelles et collectives des intervenants de la filière bâtiment bas carbone qui veulent monter en compétences.

Le projet CERINNO bénéficie d'un co-financement de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de la BPI France et de la Banque des Territoires dans le cadre du plan France 2030.



Extension de CERIBOIS. crédit photo : CERIBOIS

Isabelle DIEU

présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes
Auvergne-Rhône-Alpes



© Marine Gonard

Rappelez-nous les missions du Conseil Régional de l'Ordre des architectes ?

La région AuRA compte 3935 architectes et 1500 sociétés, c'est ainsi la deuxième région française. Le conseil régional est gouverné par un conseil d'administration de 24 élus et le quotidien est assuré par une équipe de 9 salariés (communication, juristes, chargés d'influence...). Sous tutelle du Ministère de la Culture, ses fonctions régaliennes sont de gérer les relations avec les architectes, aider à l'installation professionnelle et à l'arrêt de carrière, accompagner juridiquement les architectes lors des difficultés rencontrées avec les maîtres d'ouvrage... Mais à côté, le conseil régional a aussi pour missions de promouvoir le paysage et l'architecture, de parler de l'aménagement de demain avec les élus, de gérer des partenariats avec les CAUE, les écoles d'architecture, l'interprofession forêt-bois. Il a notamment travaillé sur un plaidoyer de l'architecture, visant à relancer les bio et géo sourcés.

Pourquoi vous êtes-vous personnellement investie au Conseil Régional de l'Ordre des architectes ?

Architecte DPLG diplômée de Grenoble, je me suis installée dès la sortie de l'école à Megève. J'ai travaillé sur le neuf et la réhabilitation, et j'ai très vite découvert la mixité des matériaux, dont le bois, très présent en Haute Savoie. Je suis investie dans le Conseil Régional de l'ordre depuis 2017 en charge du service juridique depuis 2021 et j'ai été élue présidente en 2022. C'est une fonction passionnante, elle permet d'agir dans l'intérêt de la profession, d'apporter « son gravillon à l'édifice qui est en train de se monter », l'architecte construit les paysages de demain, conçoit les lieux de vie et de travail des citoyens.

Quels sont les défis des années à venir pour l'architecture ?

La zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, inscrite dans la loi Climat et résilience, constitue l'enjeu essentiel des années à venir, elle va bouleverser le mode sociétal de construction, la maison individuelle doit laisser la place à l'agriculture. Il est temps de limiter l'étalement urbain et ses nuisances bioclimatiques : des routes d'accès et des constructions qui imperméabilisent les sols, la réduction des terres agricoles nourricières et de l'absorption du CO2 par les sols et couverts (prairies ou forêts). Il nous faut densifier l'habitat tout en gardant un confort pour les citoyens. Le rôle de l'architecte est d'accompagner les élus dans la mise en application de cette loi. La construction neuve va se réduire au profit des rénovations, réhabilitations, extensions...le bois apporte beaucoup de souplesse dans ces projets.

Le conseil régional prône "l'architecture des 100 km", c'est-à-dire construire avec les matériaux présents dans un rayon de 100 km de l'ouvrage.

Quels sont les atouts de votre partenariat avec Fibois Auvergne-Rhône-Alpes ?

"L'architecture des 100 km" s'appuie sur la ressource existante en matériaux, le bois est la plus grosse ressource biosourcée de la région avec ses 2,6 millions d'hectare de forêt. Nous adhérons à Fibois pour promouvoir le programme de formation à la construction bois auprès de nos architectes. Aujourd'hui, les écoles d'architecture forment mieux aux biosourcés, ce qui n'était pas du tout le cas autrefois, il est important que les architectes en exercice soient outillés pour utiliser le bois et le bois local. La filière se développe, le béton de bois est un nouveau matériau vertueux. Le prix régional de la construction bois est fabuleux, il montre la grande créativité du matériau bois. Le partenariat entre le Conseil Régional de l'ordre et Fibois permet de promouvoir et faire évoluer la construction bois : autrefois, on pensait ne pas dépasser deux étages, aujourd'hui, on construit des immeubles en bois, les innovations techniques permettent de se réinventer.

... À VOS AGENDAS !

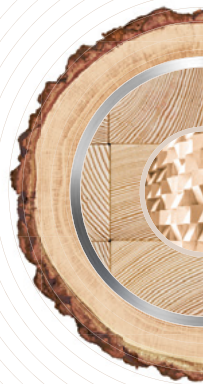
2 jan.	Ouverture des candidatures au Prix régional de la construction bois AuRA 2024 sur prixnational.boisconstruction.org
12 au 14 jan.	Stand forêt-bois sur le Salon de l'Étudiant à Lyon — Eurexpo (69)
24 au 25 jan.	Bio360 au Parc expo Nantes (44)
6 au 9 fév.	Eurobois 2024 à Lyon — Eurexpo (69)
13 au 15 mars	Voyage d'études « Mieux valoriser les essences feuillues »
18 au 30 mars	Caravane des Métiers dans toute la région : espace forêt-bois
21 mars	Journée internationale des forêts

Découvrez notre offre de formation

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes est certifiée Qualiopi
pour son activité de formationsur fibois-aura.org/construction/offre-de-formation/

6-9 FÉVRIER 2024

EUREXPO LYON FRANCE



EUROBOIS

LE SALON DU BOIS, DES TECHNIQUES
DE TRANSFORMATION ET DE L'AGENCEMENT

L'ÉVÉNEMENT LEADER DE LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE

Contact : Alexandra MONCORGE

+33 (0)4 78 17 63 01

alexandra.moncorge@gl-events.com

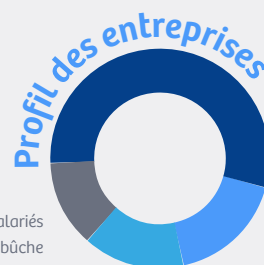
www.eurobois.net



Chiffres clés

Le bois de chauffage en
Auvergne-Rhône-Alpes

Observatoire production bois bûche - Activité 2022

600 entreprises de production
de bois bûche ...55 % entreprises de la
filière bois (ETF, exploitant,
transporteur, scieur...) avec bois
bûche en activité secondaire17 % entreprises hors filière
(agriculteur, vendeur tous
combustibles, paysagiste...) avec bois bûche en activité secondaire13 % entreprises avec salariés
avec métier principal bois bûche15 % entreprises unipersonnelles
avec métier principal bois bûche... commercialisent
1,5 millions de m³ de bois bûche

dont 90% du bois est issu de l'exploitation professionnelle

88 % des entreprises
commercialisent du bois sec75 % en vente directe uniquement
aux particuliers25 % en vente aux particuliers et aux
professionnels de la cuisson
(pizzerias, boulangeries, restaurants)75% des entreprises
s'approvisionnent
à moins de 100 km
dont 25% à moins de 20kmPour en savoir plus, découvrez
l'observatoire production bois bûche
fibois-aura.org/energie/telechargement

LE REFUGE DU VERCORS - LA CHAPELLE-EN-VERCORS (26)

“ Redécouvrez l'essence du patrimoine local, où l'architecture en bois vous transporte dans un voyage au cœur de l'histoire. ” Dupond-Braillon Architectes (69)

Cette maison, dénommée par les propriétaires "le refuge", se dévoile au sein d'une végétation dense, au bout d'un sentier de randonnée, dans le Parc Naturel Régional du Vercors. Ce site, autrefois un ancien hameau isolé au centre du maquis, était un point de ralliement de la résistance en 1944.

Le projet architectural a permis de sauvegarder les derniers vestiges de ce précieux patrimoine, en conjuguant passé et futur. Dans cet exercice, l'art de l'architecte consiste à s'appuyer sur le savoir-faire ancien pour imaginer l'habitat de demain.

Le bâtiment s'ancre sur un socle en pierre d'une construction vernaculaire.

Une toiture métallique contemporaine, protectrice de l'ensemble, est la source unique d'alimentation énergétique. Un poêle à bois canadien assure le

chauffage des espaces à vivre.

Le bois utilisé pour la structure provient des forêts voisines. Le bardage extérieur est en lames de douglas massif du Vercors posées à claire-voie.

Niché au sein d'un site difficile d'accès, ce projet atypique est le résultat d'une réflexion sur l'autonomie. Intervenir au sein d'un lieu isolé et sauvage, c'est renouer avec le premier acte de bâtir qui nous rattache à la cabane de notre enfance.

L'objectif du projet était de proposer à ses occupants un mode de vie différent, répondant aux enjeux climatiques planétaires d'aujourd'hui.

Pour les architectes du refuge, ce type d'habitat autosuffisant est un défi majeur pour vivre demain.




PRIX RÉGIONAL
CONSTRUCTION BOIS
Auvergne-Rhône-Alpes
LAURÉAT 2023



Année de livraison : 2021
Surface de plancher : 130 m²

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage :
Privé

Maître d'œuvre :
Dupond-Braillon Architectes (69)

Bureau d'études structure bois :
R Bois Concept (38)

Entreprises bois :
EURL Cyril Cattenot (26)

Fournisseurs de bois :
Scierie de Saint-Hilaire (38)

DUPOND BRAILLON ARCHITECTES

12, rue Dunois 69003 Lyon
T. 06 51 67 60 58
nicolas.brailon@dba.archi

Siège social
AGRAPOLE
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66

Site Clermont-Ferrand
MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10, allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79

contact@fibois-aura.org

FB FIBOIS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

fibois-aura.org